

Lyon, vendredi 10 janvier 2023

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

### **La Métropole de Lyon soutient l'implantation d'un mémorial de la Shoah sur la place Carnot à Lyon**

**L'association pour l'édification à Lyon d'un Mémorial de la Shoah a lancé le concours pour choisir l'œuvre qui deviendra le Mémorial de la Shoah, sur la place Carnot à Lyon. La Métropole de Lyon est fière d'être partie prenante de ce projet et a fait le choix d'apporter une contribution de 75 000 € pour cette édification.**

*« Je me réjouis que ce projet trop longtemps attendu par les associations et les acteurs de la mémoire de la Shoah puisse enfin se concrétiser. Ce mémorial sera présent pour rappeler à toutes et tous que notre territoire a été le dramatique point de départ de nombreux juifs déportés vers les camps de concentration et d'extermination pendant la seconde guerre mondiale. Plus de 6 millions de juifs ont été victimes de la Shoah, dont un million et demi d'enfants. On estime à 6100 le nombre de déportés juifs partis d'Auvergne Rhône-Alpes. Nous ne devons jamais oublier. »* **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon réalisera également le suivi du projet en prenant en charge la mise en œuvre des travaux d'espaces publics nécessaires à l'édification du monument.

Le mémorial de la Shoah sera installé à l'est de la place Carnot, dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, à proximité de la gare où partirent de nombreux déportés. Ce lieu hautement symbolique, choisi par l'association présidée par Jean-Olivier Viout, procureur adjoint au procès de Klaus Barbie, en lien avec les services de la Ville de Lyon, formera un axe mémoriel avec le veilleur de pierre de la place Bellecour et la borne de Verdun, dans l'axe de la rue Victor-Hugo, et en symétrie avec la statue de la République située place Carnot. Il permettra ainsi d'ancrer la mémoire de la Shoah sur le territoire.

Le soutien au mémorial de la Shoah fait partie intégrante de la politique mémorielle de la Métropole de Lyon, qui s'investit tout au long de l'année pour le devoir de mémoire, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et l'éducation à la citoyenneté, notamment avec les collèges du territoire.